

Compte rendu du Conseil Municipal du 31 août 2018

Approbation procès-verbal réunion antérieure

Sans observation, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 6 juillet est approuvé à l'unanimité.

Points et réunions diverses

Points dossiers :

M. le Maire fait état de l'évolution des dossiers et stipule que certains points de la dernière séance seront abordés au cours de la présente séance :

- **Point forage centre bourg** : La crépine du forage des Marsaules est endommagée, ces travaux de réparation, en cours, à la charge de la communauté de communes induisent, de fait, une interruption du pompage d'eau potable sur ce site et donc une répercussion sur le forage du centre bourg qui est à observer.
- **Transfert garderie périscolaire à la CCTVI pour cette rentrée scolaire** : Le changement de fonctionnement de ce service peut apporter quelques interrogations de la part des familles, notamment sur la souplesse administrative, les élus seront vigilants sur cette mise en place et fonctionnement.
- **Vente fossé au Bry** : M. le Maire informe les élus que l'offre de prix relative à la vente du fossé situé au Bry a été acceptée par le demandeur.

Réunions :

Aucune réunion ne s'est déroulée courant la période estivale.

Intercommunalité

- **Rapport eau potable 2017** : M. le Maire explique que la CCTVI, lors de son conseil du 28 juin dernier, a approuvé le rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable de Touraine Vallée de l'Indre, service désormais géré par l'intercommunalité. Après lecture, les élus prennent acte de ce rapport.
- **Rapport assainissement collectif 2017** : M. le Maire explique que la CCTVI, lors de son conseil du 28 juin dernier, a approuvé le rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de Touraine Vallée de l'Indre, service désormais géré par l'intercommunalité. Après lecture, les élus décident de solliciter l'intercommunalité sur la baisse du nombre d'abonnement et prennent acte de ce rapport.
- **Rapport assainissement non collectif 2017** : M. le Maire explique que la CCTVI, lors de son conseil du 28 juin dernier, a approuvé le rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif de Touraine Vallée de l'Indre, service désormais géré par l'intercommunalité. Après lecture, les élus prennent acte de ce rapport.
- **Fonds de concours CCTVI et projet bâtiment scolaire** : M. le Maire rappelle aux élus qu'un fonds de concours à hauteur de 4 136 € peut être sollicité auprès de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre (CCTVI). Les élus décident, à l'unanimité, de solliciter cette aide financière sur le projet de construction du bâtiment scolaire.

Services scolaires et périscolaires

- **Point prévision rentrée scolaire du 3 septembre** : M. le Maire informe que 122 élèves sont attendus pour cette nouvelle rentrée scolaire au sein de l'école communale.
- **Bilan services périscolaires** : M. Xavier GAUTHIER présente le bilan de cette année écoulée.
 - Garderie : Une menue baisse de la fréquentation de la garderie est constatée qui s'explique par le passage à la semaine à 4 jours et donc la suppression du mercredi et le décalage de l'heure de sortie d'école. Toutefois, l'effectif reste identique avec une fréquentation homogène sur chacun des

4 jours. Le bilan financier, hors charges de personnel, fait donc état d'une légère baisse des recettes. M. Xavier GAUTHIER rappelle qu'il n'y a donc plus de tarif à voter, ce service étant désormais de compétence intercommunale. Un transfert des charges est à l'étude afin d'établir une convention de mise à disposition notamment du personnel communal.

- **Cantine** : Une hausse des effectifs avec en moyenne 94 (au lieu de 89 l'année précédente) est constatée. 4 voire 5 agents assurent ce service de restauration scolaire avec des pics de fréquentation à plus de 100 rationnaires. Le bilan financier, hors frais de personnel et de locaux, présente une augmentation proportionnelle à la hausse du nombre de repas servis mais aussi une hausse des dépenses liées à la réparation du lave-vaisselle. Le prestataire actuel, CONVIVIO, ne modifie pas ses tarifs, les élus décident donc de maintenir le repas enfant à 3,28 € et adulte à 3,96 € (identique aux tarifs de 2016-2017 et 2017-2018).

- **Budget école** : M. Xavier GAUTHIER présente le bilan du budget alloué à l'école. Les élus s'étonnent toujours de l'augmentation croissante du nombre de photocopies. Il est rappelé qu'un investissement de 4000 € par an est programmé dans le cadre de la convention « école numérique » signée avec l'Education Nationale en dépense d'investissement sur 2 années scolaires et qu'il a été procédé également au remplacement d'un vidéoprojecteur pour la classe 3. Au vu de ce bilan, les élus actent du respect des enseignants de ce budget et décident de reconduire ce budget sur 2018-2019 en maintenant le poste « fournitures scolaires » soit 58,00 € par élève et augmentant de 2 % la coopérative scolaire soit 4,30 € par élève. Le RASED n'a pas donné suite, à ce jour, à l'achat potentiel de mallette éducative en partenariat avec d'autres collectivités.

Personnel communal

- **Stagiairisation** : M. le Maire informe les élus que Mme GROSLERON Amélie a donné satisfaction tout au long de l'année scolaire et est donc stagiairisée au 1^{er} septembre 2018 sur le poste d'adjoint technique avec fonction d'ATSEM à hauteur de 20 h par semaine.

- **Augmentation du temps de travail** : Conformément à la modification du tableau des effectifs faite lors du dernier conseil municipal liée au transfert de compétence du service de garderie périscolaire qui nécessite une augmentation du temps de travail de certains agents, le poste de Mme PRIEUR Peggy passe de 26 h à 30 h par semaine ainsi que celui de Mme GROSLERON de 17h30 à 20h par semaine (comme évoqué dans le point précédent) à compter du 1^{er} septembre 2018.

Budget – Finances

- **Régie communale** : M. le Maire, au vu de la délibération prise en 2017, au vu du transfert de compétence de la garderie périscolaire à la Communauté de Communes, au vu de modifications de fonctionnement comptable et au vu du nombre croissant de prélèvements réduisant notablement l'encaisse, propose, sur conseil de la trésorerie, de ne conserver qu'une seule régie communale au lieu des 3 précédemment instaurées. Les élus approuvent, à l'unanimité, cette proposition.

- **Achat photocopieuses** : De nouvelles offres ont été réceptionnées relatives aux changements de la photocopieuse de la mairie et de celle de l'école. Après étude, et au vu de la satisfaction donnée par le prestataire actuel qui proposent notamment un service après-vente et une hotline, les élus, décident, à l'unanimité de retenir l'offre, de fait, la mieux-disante de BMS.

- **Devis visiophone école** : M. le Maire présente les devis reçus, toutefois les élus s'interrogent sur le chiffrage du linéaire du câblage sur l'un d'eux et préfèrent différer la décision lors du prochain conseil afin de préciser ce point.

- **Affaire DROCHON** : M. le Maire rappelle les faits, parus dans la presse récemment, qui ont conduit à ce jugement. La condamnation de la commune est actée par le Tribunal Administratif à hauteur de 35 533 €. La commune ayant une assistance juridique auprès de son assureur, cette somme a été prise en charge par ce dernier dans ce cadre.

- **Demande subvention Telethon** : Un point sur toutes les demandes de subvention sera fait lors du prochain conseil municipal.

Travaux communaux

- **Devis voirie et TPPL :** Suite à l'acceptation du devis courant juillet, Mme Arlette DUCHÊNE précise que cette entreprise doit intervenir semaine prochaine. Un nouvel état des lieux de la voirie sera fait pour prioriser les actions.
- **Devis travaux de nettoyage de fossés :** Aucune intervention n'est programmée cette année. Un contact sera pris avec ORANGE pour connaître le plan de récolement du passage des réseaux de la fibre optique.
- **Point bâtiments communaux**
 - Travaux toiture salle polyvalente : M. Xavier GAUTHIER rappelle l'historique des interventions suite aux infiltrations d'eau pluviale et des demandes de devis afférents. Il est toujours en attente de devis, cette décision fera donc l'objet d'un point lors du prochain conseil municipal. La solution de pose de bac acier semble très coûteuse, la réfection à l'identique reste à étudier. M. Clément d'ARGENT soumet l'idée de l'implantation de panneaux solaires à l'occasion de ces travaux. Lors d'une rencontre prochaine avec un représentant de l'ALEC 37 (Agence Locale de l'Energie et du Climat en Indre et Loire), cette question sera abordée.
 - Travaux d'accessibilité trottoir LL1 : Un maître d'œuvre a fait 2 propositions de réalisation sur ce projet. M. le Maire doit le rencontrer semaine prochaine pour affiner ces offres qui mèneront à une consultation d'entreprises.
- **Point bâtiment scolaire et marché maîtrise d'œuvre :** Le marché pour la maîtrise d'œuvre a été lancé en juillet pour une remise des plis au 14 septembre à 15h00. A ce jour, sont comptés 12 retraits sur la plateforme de marchés publics et 2 visites sur site réalisées.

Transports

- **Réunion de concertation 18 juin avec MESEA :** Cette réunion visait la rétrocession des voiries liées aux travaux de la LGV SEA. Un accord a été trouvé sur les différents points de la commune hormis sur le pont créé par LISEA au niveau du chemin rural n°39 dit de « la Forêt-Billonière-Cheval blanc ». M. le Maire a fait valoir, de plus, le fait que les travaux d'élargissement de l'autoroute A10 vont également empiéter sur ces terrains.
- **Déclaration d'Utilité Publique élargissement A10 :** L'arrêté inter-préfectoral déclarant ce projet d'Utilité Publique a été rendu le 24 juillet 2018.
- **Mission médiation problème bruit LGV :** Sur sollicitation des élus, parlementaires et associations de riverains, la ministre des transports a confié une mission d'expertise et de médiation relative aux nuisances sonores LGV au Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD).

Tous les départements impactés par ces problèmes ont été reçus de la même manière en présence d'experts sur le bruit et la santé publique. Le 29 août s'est tenue en mairie de Villeperdue cette réunion pour l'Indre et Loire en présence de ces experts, représentants du CGEDD, de M. le Sous-préfet de Chinon, de M. MARIAN en tant que Président de l'Association des Communes d'Indre et Loire et maire. Ceux-ci se sont entretenus dans un premier temps avec les parlementaires, dans un 2^{ème} temps avec un panel de maires concernés et dans un troisième temps avec des associations de riverains. S'en sont suivies des visites sur site à Villeperdue, Ste Catherine, Draché et Pussigny.

Cette mission de médiation comprend 2 volets majeurs :

- mettre en avant des propositions pour régler les problèmes les plus critiques,
- faire des propositions pour faire évoluer la réglementation.

Les sources des problématiques de bruit sont variées et méritent que des seuils précis soient définis pour que la mission puisse être prise en compte :

- nombre de trains,
- niveau des pics de bruit (décibels),
- pas d'effet rétroactif,
- présence de plusieurs infrastructures sur un même site,
- justification de rupture de merlon par endroit.

Urbanisme

Déclaration d'Intention d'Aliéner : Les élus ne souhaitent pas préempter sur les parcelles et terrains suivants :

- cadastrés B699 et C386 situées au 16 rue de la Fosse Carrée ;
- cadastrés B824 et B826 situées au 1 rue de la Fosse Carrée ;
- cadastrés ZB115 situés aux Coutants.

Dates à retenir

- Forum des associations **Samedi 1er septembre** à 10h00 – place du monument
(salle polyvalente en cas d'intempéries)
- Rentrée scolaire **Samedi 3 septembre** à 9h00 – école côté mairie
- Commission communication **Jeudi 13 septembre** à 18h00– mairie
- 2^{ème} rencontre Club des femmes **Samedi 22 septembre** à 9h00 – Cinéma Studio à Tours
- Slam – Marcel GOUDEAU **Samedi 6 octobre** à 15h00 - bibliothèque
- Présentation rapport activité CCTVI **Mardi 9 octobre** à 18h30 – espace Atout Cœur Montbazon
- Prochain CM **Vendredi 12 octobre** à 20h00 – mairie
(à suivre 30 novembre)
- Manifestation centenaire 14-18 à la bibliothèque
 - Exposition participative **Du 24 octobre au 15 novembre**
 - Atelier « Jeux des poilus » **Mercredi 24 octobre** de 15h00 à 17h00
 - Conférence « caricatures en guerre » **Vendredi 16 novembre** de 20h à 21h

Questions diverses

1. **Remerciements** : M. le Maire fait part des remerciements du conciliateur de justice pour la subvention versée.
2. **Demande association Roller-hockey** : M. Gérard LEGRAND est saisi par l'association « Les Introuvables » d'une demande de local pour entreposer du matériel d'occasion. Les élus vont étudier la question.
3. **Association Volley-ball** : Les élus s'interrogent sur l'existence effective de cette association sportive. Le secrétariat de mairie se rapprochera du président.
4. **Réparations tracteur communal** : Suite à des sinistres, bris de glace et incident involontaire, et à l'usure du tracteur, des réparations importantes sont nécessaires. Les élus vont étudier ce point.
5. **Ancienne lagune** : Avec accord de la municipalité, certaines entreprises œuvrant sur le lotissement « Les Barons » ont déposé de la bonne terre sur l'ancienne lagune. A ce sujet, M. Clément d'ARGENT exprime une avancée sur le projet de l'association « Le jardin de demain » avec notamment un design élaboré.
6. **Club des femmes** : L'Association des Maires de France organise la 2^{ème} rencontre du Club des Femmes élues le 22 septembre au cinéma « Studio » à Tours.

Le secrétaire de séance